Accusé de réception en préfecture
083-218301406-20261109-DEL089-2026-DE
Date de télétransmission : 12/11/2026
Date de réception préfecture : 12/11/2026

VILLE DE TOURVES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation Le 30 Octobre 2026
Conseillers municipaux en exercice 29

Présents : ALLISIO Michel – BOTHIER Bruno - BOYER Kévin – BREMOND Christian - CAMPERO Gilbert – CASADO Maxime - CONSTANS Jean-Michel - CORTESE Régis - DOL Jérôme – DUPIEUX Patrice – GALAND Mathieu – GIRAUDO Catherine – HEAMS Françoise - HERMAND Rose-Marie – JULIEN Lionel – LAFFARGUE Perrine – MARSEILLE Véronique – MENGOZZI Virginie – MUSSET Delphine - OLIVE Fabien - PAONE Fabienne – PELLEGRINO Nicole – RIQUENA Myriam – SABINE Pascal – SZYMKOWIAK Lydia - TOUCHE Colette – VAN OOST Arnaud

Délégations de votes : Josiane CRABETT pour Fabienne PAONE

Absents : Claire CANOLLE

Madame Myriam RIQUENA a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

Effectif théorique légal de l'Assemblée	29
Conseillers présents au moment du vote	27
Absents	1
Procurations	1
Votants	28
« POUR »	28
« CONTRE »	0
« ABSTENTION »	0

DELIBERATION N° 089/2026

OBJET FONDS D'INITIATIVE CANTONALE 2026 (FIC) POUR L'OPERATION « REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT RECOUS DE LA POLICE MUNICIPALE »

RAPPORTEUR Jean-Michel CONSTANS

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de solliciter le Conseil Départemental, dans le cadre du nouveau dispositif d'investissement « Fonds d'Initiative Cantonale 2026 » (FIC) une subvention pour la **r**éfection de la toiture du bâtiment dit « Recous » de l'actuelle Police Municipale, suivant le montant indiqué soit 28 063.00 € HT.

Le montage financier est le suivant :

Mise en ligne le : 13/11/2026 14:47 (Europe/Paris)
Collectivité : Tourves
https://www.tourves.fr/documents_administratifs/87244

Accusé de réception en préfecture
083-218301406-20261109-DEL089-2026-DE
Date de télétransmission : 12/11/2026
Date de réception préfecture : 12/11/2026

Réfection de la toiture du bâtiment Recous de la Police Municipale		
NATURE DU FINANCEMENT	*TOTAL SUBVENTIONS H.T*	*%*
- *Autofinancement communal*	*8 169.14€*	*29.11 %*
- *Conseil Départemental (Fonds d'Initiative Cantonale 2026)*	*19 893.86 €*	*70.89 %*
Coût total H.T de l'opération :	***28 063.00 €***	***100 %***

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

VU le descriptif de l'opération à financer ;

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir la subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A l'UNANIMITE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental, suivant le montant indiqué soit 28 063.00 € HT, pour l'opération de « **«** Réfection de la toiture du bâtiment Recous de la Police Municipale » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

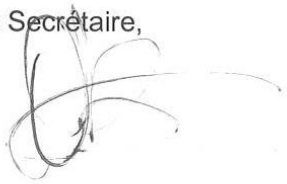
Le Maire,



Jean-Michel CONSTANS



La Secrétaire,



Myriam RIQUENA

Le Maire,

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*
- *Informe que, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon (5, rue Racine – CS 40510 ; 83 041 TOULON CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication ; elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Tourves. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant le délai de deux mois valant décision implicite de rejet). Enfin, le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »*

Acte rendu exécutoire après transmission
En préfecture le 12-11-2026
et publication du 12-11-2026

Mise en ligne le : 13/11/2026 14:47 (Europe/Paris)
Collectivité : Tourves
https://www.tourves.fr/documents_administratifs/87244